

LETTRE D'ENTENTE 2015-2020 – NUMÉRO 06

ENTRE D'UNE PART :

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

ET

D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL PRÉVU À LA CLAUSE 7-1.02
(ANNÉE 2017-2018)

PERFECTIONNEMENT PROVINCIAL

En vertu de la clause 7-1.02, les parties nationales déterminent les montants à distribuer en perfectionnement et identifient les collèges bénéficiaires.

Aux fins de la présente, les parties retiennent les données du Système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) et les allocations confirmées 2016-2017 transmises à la FEC-CSQ le 30 janvier 2018.

Pour l'année 2017-2018, les parties nationales s'entendent sur la répartition des montants disponibles selon les critères prévus au Tableau 1.

Les parties conviennent que les collèges bénéficiaires du fonds de perfectionnement provincial de même que les montants qui leur sont alloués sont présentés dans le Tableau 2.

Pour l'année 2017-2018, les montants à répartir entre les établissements dont les syndicats sont affiliés à la FEC-CSQ sont établis en fonction des ressources allouées à chaque établissement pour l'année 2016-2017 et sont présentées au Tableau 3.

TABLEAU 1

1.	Nombre total d'enseignantes et d'enseignants (ETC) :	1902,64				
2.	Somme à distribuer :	1902,64	ETC X	52,00 \$	98 937,28 \$	
	Moins : Somme distribuée aux collèges du Groupe 1 :				0,00 \$	
	Montant total à distribuer pour les autres groupes :				98 937,28 \$	
3.	Valeur de l'ETC pondéré, pour les groupes 2, 3, 4 et 5 :					
	Montant total à distribuer pour les autres groupes				<u>98 937,28 \$</u>	=
	Total de l'allocation pondérée				<u>2 595,0900</u>	38,124797

TABLEAU 2

Répartition du fonds provincial par collège Nom du collège	Allocation 2016 - 2017	Groupe	Valeur relative	Montant fixe Groupe 1	Allocation pondérée	Montant distribué par collège	
						2017 - 2018	Bénéficiaire
Campus de Lennoxville	94,56	2	1,00	0,00	94,5600	3 605,08 \$	3 605,08 \$
Drummondville	186,62	2	1,00	0,00	186,6200	7 114,85 \$	7 114,85 \$
Sorel-Tracy	97,47	2	1,00	0,00	97,4700	3 716,02 \$	3 716,02 \$
Victoriaville	132,68	2	1,00	0,00	132,6800	5 058,40 \$	5 058,40 \$
Rivière-du-Loup	107,42	3	2,00	0,00	214,8400	8 190,73 \$	8 190,73 \$
Rimouski	222,67	4	3,00	0,00	668,0100	25 467,75 \$	32 035,12 \$
- Institut maritime du Québec	46,61	4	3,00	0,00	139,8300	5 330,99 \$	
- Centre matapédien d'études collégiales	10,81	4	3,00	0,00	32,4300	1 236,39 \$	
Gaspésie et des Îles	78,18	5	5,00	0,00	390,9000	14 902,98 \$	21 683,48 \$
- Pavillon Gaspésie anglophone	15,87	5	5,00	0,00	79,3500	3 025,20 \$	
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	19,7	5	5,00	0,00	98,5000	3 755,29 \$	
Matane	81,42	5	5,00	0,00	407,1000	15 520,60 \$	17 533,59 \$
- Centre matapédien d'études collégiales	10,56	5	5,00	0,00	52,8000	2 012,99 \$	
Total pour les collèges bénéficiant du fonds provincial	1 104,57			0,00	2 595,0900	98 937,28 \$	98 937,28 \$

TABLEAU 3

Nombre total d'ETC alloué à l'enseignement régulier

Nom du collège	Total ETC
Bois-de-Boulogne	206,26
Campus de Lennoxville	94,56
Drummondville	186,62
Gaspésie et des Îles	78,18
- Pavillon Gaspésie anglophone	15,87
- Sous-centre des Îles-de-la-Madeleine	19,7
Gérald Godin	93,21
Matane	81,42
- Centre matapédien d'études collégiales	10,56
Rimouski	222,67
- Institut maritime du Québec	46,61
- Centre matapédien d'études collégiales	10,81
Rivière-du-Loup	107,42
Sainte-Foy	498,6
Sorel-Tracy	97,47
Victoriaville	132,68
Total ETC	1 902,64

EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Québec, ce 7^e jour du mois de mai 2018.

POUR LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

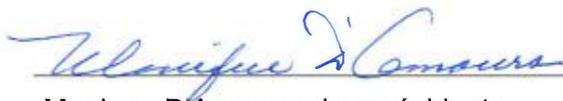
POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET
ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)



Brigitte Langelier, présidente



Lucie Piché, présidente



Monique D'Amours, vice-présidente



Éric Denis, vice-président